

■ **FONDATION SOLIDARITE CASAMANCE**, à Genève, rue du Rhône 57, c/o Etude Fontanet, notaires, 1204 Genève, CH-660-7505008-1. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 03.11.2008. But: aider la population de Casamance, Sénégal, principalement en ce qui concerne l'accès aux soins médicaux et paramédicaux, l'éducation, l'accès à la scolarité et la continuation des études des meilleurs de leur classe, la création et le maintien d'accès à l'électricité par panneaux solaires ou système photovoltaïque et à l'eau, soit par puits, forages ou autres moyens, la création de collecteurs d'eau pluviale, l'accès à toutes énergies renouvelables, notamment solaires, la création d'associations de femmes pour les aider à devenir autonomes et à créer leurs commerces, soit par micro-crédits ou autres, l'aide aux victimes des mines et à leur association ASVM (Association sénégalaise des victimes des mines) ainsi que tout autre organisme s'occupant des victimes des mines et autres handicapés, l'aide à la population dans le but de la faire progresser dans ses connaissances de la culture de la terre, notamment en procurant des semences et en formant les paysans à adopter de nouvelles méthodes dans l'agriculture, et ceci tout en respectant l'environnement (cf. acte de fondation pour but complet). Mention d'une réserve de modification du but en faveur de la fondatrice selon l'art. 86a CC. Organisation: conseil de fondation et organe de révision. Conseil de fondation: Hauschild-Rogat Maria-Monika, d'Allemagne, à Cavaillon, F, présidente, avec signature individuelle, Rindlisbacher Igor, d'Escholz matt, à Vernier, vice-président et trésorier, ainis que Fontanet Robert-Pascal, de Thônex, à Chêne-Bougeries, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux. Organe de révision: FIDUCIOR SA (CH-660-0163969-6), à Genève.

Registre journalier no 14246 du 07.11.2008
(04731332 / CH-660.7.505.008-1)